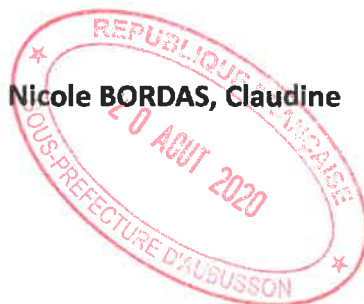


L'an deux mille vingt le 30 juillet,  
 Le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de Faux la Montagne,  
 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme  
 MOULIN Catherine, Maire,  
 Nombre de conseillers en exercice : 11  
 Date de convocation : 27/07/2020

Présents : Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN,  
 Françoise ROMANET, André BESSETTE

Excusés : Noémie SERRU, Madeleine ARVIS, Solange BERBY, Nicole BORDAS, Claudine  
 RICHARD



Approbation Budget Primitif 2020 : budget du CCAS

Madame le Maire présente le budget primitif 2020 du CCAS à l'ensemble des membres du CA ,  
 comme résumé ci-dessous :

projet - BUDGET 2020							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
COMPTE	INTITULE	Réalisé 2019	BP2020	COMPTE	INTITULE	Réalisé 2019	BP2020
60623	Alimentation (repas des aînés)	1 637,00	1 681,70	2	résultats antérieurs reportés	1 822,48	1 824,70
6232	Fêtes et Cérémonies (colis des aînés)	1 278,38	827,81	74741	participation budget principal	5 509,60	2 884,81
6288	Autres services extérieurs (ramassage traction éq)	2 592,00	2 000,00				
TOTAL :		5 507,38	4 509,51	TOTAL :		7 332,08	4 509,51

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

À Faux la Montagne 7/8/20

La Maire  
 C. MOULIN